



Vivre à Arbin



Conseil Municipal

Ecole

Lettre n°99.

Bien cher Albinus,

Fin octobre, dans ma lettre n° 95, je te rendais compte de la séance du Conseil du 30 septembre. En conclusion je m'étonnais de l'absence d'information sur l'école. Je t'écrivais alors : « *La séance est levée à 21h05, sans qu'un seul mot ne soit dit sur la rentrée scolaire et les difficultés de place pour assurer la cantine dans de bonnes conditions. Selon certains parents, l'école manquerait d'espace pour accueillir normalement les enfants, et pas seulement pour les repas. La Commune a même installé un abri de jardin dans la cour pour stocker du matériel. Eux verraient d'un bon œil un supplément substantiel de surface, mais en dur, pas en planches ! Mais comment agrandir quand il n'y a plus de terrain attenant disponible. Et puis aujourd'hui, voire demain, où le Conseil va-t-il trouver de l'argent ? Il a été dépensé ailleurs dans des projets déraisonnables et non maîtrisés. Pour satisfaire quoi ? Des promesses et le bien-être de quelques-uns ? Albinus, ne crois-tu pas que la priorité aurait été d'abord d'assurer le bien-être, le confort, et la qualité de vie des enfants de la Commune dans leur Ecole ?* »

Les dernières informations officielles, provenant des derniers conseils, viennent renforcer mon propos.

L'équipement informatique de l'école est obsolète.

Lundi 9 décembre, lors d'une séance du Conseil, tu as appris comme moi (ma lettre N°96) que l'école disposait d'un équipement informatique complètement dépassé. Le bilan qualitatif dressé par une entreprise montre l'étendu de sa misère informatique. Et encore, bienheureuse d'avoir accepté un don de 5 machines l'an dernier, sinon elle serait proche d'une école d'un pays sous développé ! L'état des lieux fait par cette société est éloquent :

- les ordinateurs sont d'un autre âge.
- les logiciels sont disparates.
- le raccordement en réseau n'est pas fiable.
- l'entretien et les évolutions sont inexistant.
- il n'y a pas de contrat de maintenance.
- etc

Pour tout mettre à un niveau minimum il faudrait dépenser **4 200€HT**. On est tout penaud de dire que la Commune ne les a pas, qu'elle est contrainte d'aller faire l'aumône auprès du Conseil Général.

Le manque de surface devient crucial.

Mardi 14 janvier, lors du dernier Conseil Municipal, le Maire informe qu'une estimation du nombre d'élèves pour la prochaine rentrée scolaire fait ressortir une augmentation de 20%, on passerait de 71 à 85 élèves, sans compter l'apport probable d'enfants provenant des futures constructions d'habitations sur la Commune (le nouveau lotissement à l'entrée du village). Le Maire interroge un adjoint, afin de savoir si un devis a bien été demandé pour planter des bungalows dans la cour de l'école, et si un architecte a bien été appelé à la rescouasse. Agrandir nécessite une étude, cela demande du temps, et ce n'est pas simple, car l'espace disponible est plus que restreint. Sans

compter qu'un agrandissement sous contraintes fortes du manque d'espace va demander un investissement important. Mais où donc le Conseil va-t-il trouver l'argent, alors que l'an dernier, face à l'endettement de la Commune aucune banque n'a voulu lui accorder un prêt pour les travaux de l'ancien presbytère ?

Une opportunité délibérément gâchée.

Albinus, tu sais qu'en 2004 une majorité du Conseil avait voté l'acquisition d'un terrain attenant à l'école. Mais à l'époque le Maire n'avait pas appliqué cette délibération 26/2004, et le terrain dit Pollet, a été acquis par un promoteur. Relis ma lettre N°44 de mars 2011, elle reste d'actualité.

Cette impossibilité d'extension à cet endroit, n'a-t-elle pas été aussi un prétexte inavoué pour mettre au placard l'aménagement de la ZAC ? Car souviens-toi Albinus, en mars 2008, lors de la dernière campagne électorale, le Maire et ses colistiers n'avaient-ils pas déclaré que le projet de ZAC du Bourg était ficelé avec 65 logements ? Où avaient-ils donc prévu de loger les élèves potentiels ? On comprend mieux maintenant le manque d'enthousiasme à faire sortir ce projet.

Les élections approchent il faut se montrer beaux.

Albinus, tu vois l'état de carence dans lequel se trouve l'école, mais ça tu le savais déjà. Alors que ce Conseil se trouve en fin de mandat, et qu'il n'a rien fait de sérieux sur ce sujet depuis longtemps il faut se montrer réactif. Eh oui Albinus, les élections sont bientôt là, alors tout le monde sur le pont, il faut trouver des solutions alternatives : location de préfabriqués, recyclage de locaux communaux, etc. L'implantation de préfabriqués a non seulement un coût de location élevé mais en plus cela va réduire l'espace de jeux des enfants. Faut dire qu'actuellement ils n'ont même pas un préau pour se détendre lorsqu'il pleut ! Alors pour leur bien-être il leur restera quoi ? Le « terrain de foot » en pente. Quelle indigence !

Au cours de ce même Conseil du 14 janvier, le Maire a annoncé qu'en cas de besoin il envisage d'utiliser une ancienne salle de classe du rez-de-chaussée de la Mairie. En somme, on reviendrait dans un confort des années 50, avec en plus des récréations sur le parking, le bonheur ! Et pourquoi pas demain la cantine dans la salle des fêtes ?

Albinus, le Conseil sait depuis toujours qu'il y avait à court terme un besoin de surface. Ne pouvant plus nier l'évidence, il est dans l'obligation d'avoir recours à construire du provisoire, et d'éparpiller les classes. Albinus, je te le répète encore une fois, ce Conseil a beaucoup dépensé sans compter dans tous les domaines, et il a investi des sommes démesurées dans des projets qu'il n'avait même pas mis dans son programme électoral. Les faits sont têtus, et quoiqu'en dise le Maire cela montre que l'école, et donc l'éducation des enfants, n'a été ni essentiel ni prioritaire au cours de ce mandat et qu'il essaie de se rattraper in extremis avant les élections. Ne soyons pas dupes !

A bientôt,

Ton ami Nicolas.

Février 2014.